ADRESSE
D'ORLÉANS,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 20 Mai 1790.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LASSEMBLÉE.

MESSIEURS,

Admiration & reſpect, amour & reconnoiſſance, tel eſt le tribut journalier que vous offrent à l'envi tous les enfans d'une immenſe famille dont vous êtes les libérateurs & les pères.

D'un coin à l'autre de l'Empire François, tous les cœurs embraſés du feu ſacré de la Liberté, de ce feu preſqu'éteint, qu'il vous étoit réſervé de retrouver ſous un amas deſtructeur de préjugés & d'abus qui l'étouffoient; tous les cœurs ramenés à l'union par le patriotiſme & l'égalité, ſe hâtent de voler autour de vous. Ils ſavent, tous les bons Citoyens, combien vous êtes forts de vos lumières & de votre courage : ils veulent auſſi que vous le ſoyez de leur pieux empreſſement à bénir vos travaux, & à provoquer par les élans répétés de leur dévouement, le complément de cette Conſtitution tutélaire, qui, en aſſurant à ja-

mais la félicité & l'éclat de la première Nation de l'Europe, doit subjuger l'Univers entier par le miracle toujours renaissant de ses précieux effets.

C'est cet enthousiasme patriotique qui déjà, dans plusieurs Départemens, a offert de loin, Messieurs, à vos yeux attendris le spectacle touchant de plusieurs milliers de Soldats Citoyens, de tous les rangs, de tous les âges, de tous les lieux, ralliés dans une heureuse confusion aux pieds de la Patrie que vous avez sauvée, & mêlant à leurs sermens, pour la défense du drapeau de la Liberté, les actions de graces les plus vives pour les Héros Législateurs qui l'ont arboré sur les ruines du despotisme renversé.

Pouvoient elles être les dernières, Messieurs, à vous offrir l'hommage de leur inébranlable attachement à la tige naissante de la Liberté françoise, les Gardes Nationales de ces Provinces autrefois si vantées pour les valeureux exploits qui les ont distinguées dans toutes les crises malheureuses où la France ravagée ne se défendoit, après tout, des attaques d'un rival acharné, que pour courber aveuglément sa tête sous un joug qui n'étoit moins honteux pour elle, que parce qu'il ne lui étoit pas étranger ?

Plus de trois mille Citoyens confédérés sous les murs d'Orléans déposent à vos pieds, comme autrefois les anciens à ceux de leurs Héros & de leurs Dieux, leurs vœux & ceux de cinquante mille frères qu'ils représentent, pour le maintien de cette Constitution, qu'ils ont nommée dans leur enthousiasme civique, le miracle du génie & le chef-d'œuvre du patriotisme.

Ah! que n'avez-vous été vous même témoins, Messieurs, des élans de leur admiration! Ils vous eussent attendris jusqu'aux larmes, ces élans d'autant plus énergiques qu'il y entroit moins d'apprêt, & que le cœur faisant tous les frais de leur acclamation ingénue, em-



pruntoit de la nature ſeule ce geſte, cette attitude dont l'expreſſion eſt ſi éloquente, qu'après l'avoir vue, après s'y être livré ſoi-même avec la plus vive émotion, on déſeſpere encore de la peindre fidèlement.

Vivent à jamais, s'écrient-ils dans les tendres épanchemens de leurs ames émues, vivent à jamais les Pères de la Patrie : vivent nos auguſtes Repréſentans, qui, commandant au nom de la raiſon à tous les peuples étonnés, ont poſé d'une main auſſi sûre que courageuſe, le trône de la félicité publique ſur les baſes inébranlables de l'égalité toujours balancée, de la vertu toujours récompenſée !

Puis, par un retour délicieux, ſe livrant dans un heureux abandon, à ce ſentiment inexprimable qui, par excellence, eſt celui de tous les François, vive à jamais, répétoient-ils dans leurs tranſports, vive à jamais ce Roi Citoyen, ce Monarque adoré, & ſi digne de l'être, qui laiſſant bien loin derrière lui les Louis XII & les Henri IV, que l'Hiſtoire lui préſentoit pour modèles, s'eſt montré jaloux de venir lui-même, environné de ſa ſeule vertu, partager avec les Repréſentans d'une Nation dont il eſt le père, l'honneur de ſauver la choſe publique, & lier généreuſement ſa cauſe à celle de la liberté d'un peuple dont il ſe plait à ſonger qu'il eſt tendrement aimé.

Préparés par ces douces émotions, ou plutôt ſoulagés en quelque ſorte par ces pieuſes effuſions dont nos cœurs avoient beſoin, nous avons tous juré, Meſſieurs, ſur l'Autel de la Patrie, & la Religion elle-même a reçu nos ſermens ; nous avons tous juré ſur nos armes, ſur notre honneur, & ſur nos vies, de reſpecter & de défendre à jamais les droits de l'Homme & du Citoyen ; de maintenir, en toute occaſion, la liberté publique & la liberté individuelle ; de garantir les domaines nationaux & les propriétés particulières ; de venger, conformé-

683

ment à vos Décrets, l'autorité tutélaire de nos Magistrats Municipaux ; de protéger en tous lieux la libre circulation des grains, qui peut ſeule mettre à l'abri du jeu cruel de l'avide Monopoleur, le premier aliment de vingt-quatre millions d'hommes dont les droits ſont égaux, & les intérêts ſont communs ; & ſur-tout de déployer toute la force de nos armes pour la perception des impôts légalement établis, ſans laquelle le vaiſſeau public déjà ſi long-temps battu par la tempête, tenteroit inutilement d'arriver au port.

Un pacte de famille a mis le ſceau à nos ſermens comme à notre confiance ; & ſous l'égide impénétrable d'une éternelle fraternité à laquelle nous aſſocions avec tranſport tous les vrais Citoyens, en défiant les ennemis du dehors, nous aimons mieux nous arrêter à l'eſpoir de ramener parmi nous ceux de nos frères, qu'une obſtination intéreſſée, ou une ſervile habitude de préjugés pourroient égarer encore, que ſonger à la victoire toujours douloureuſe qu'aſſure de plus en plus le nouveau lien qui nous reſſerre.

Tels ſont, Messieurs, les engagemens ſolemnels dont nous dépoſons en vos mains le contrat patriotique.

Puiſſe-t-il être bien près de nous ce jour ſi déſiré où nous trouverons dans vos Décrets, & le titre de notre exiſtence devenue néceſſaire à la perfection du grand ouvrage de la reſtauration publique, & le tableau des devoirs dont l'entier accompliſſement peut ſeul nous rendre dignes de porter l'épée citoyenne !

Par-là vous encouragerez nos travaux, vous aſſurerez nos ſuccès, & vous comblerez notre reconnoiſſance.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

A Paris, chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St.-Jacques, N°. 31.